LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31, et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	5 fr.	9 fr.	17 fr.
France et Colonies..	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger.....	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Samedi 30 Juin 1917

REDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. . Direction 2-90. – Rédaction 2-72. 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse

42e ANNEE - 5 cent. - N° 14.755

Il y a encore une Grèce

Au temps du roi Constantin, il semblait qu'il n'y eût plus de Grèce, c'est-à-dire plus de Grèce digne de ce nom. Athènes, de déchéance en déchéance, était devenue une sorte de préfecture allemande, sinon un simple chef-lieu de colonie boche. Protégée et encouragée par le beau-frère du kaiser, toute une racaille germanophile faisait arrogamment la loi à ce qui avait été la glorieuse Hellade. La Grèce telle que l'avait faite une Histoire inoubliable et pour laquelle tant de nobles esprits s'étaient enthousiasmés ne subsistait plus que comme un vague et lointain souvenir. Nous le répétons : il n'y avait plus de Grèce. Mais voici que la Grèce ressuscite puisque nous avons la joie de saluer aujourd'hui la constitution définitive d'un ministère Venizelos à Athènes.

Rendons-en grâce aux dieux de l'antique Hellade : il y a encore une Grèce !

La Grèce ressuscite à une vie indépendante. Elle retrouve les règles avec les garanties d'un régime constitutionnel. Elle se voit replacée dans les conditions normales où elle vivait en 1915, avant les actes d'absolutisme et d'arbitraire par quoi le lamentable souverain d'alors avait imposé là-bas le régime d'autorité personnelle le plus injustifiable et le plus humiliant. Le mal est en partie réparé puisque Venizelos reprend le pouvoir et puisque la Chambre dissoute par Constantin va être de nouveau convoquée. Mais on aura perdu deux ans. Et malheureusement, il n'est pas toujours possible de regagner le temps perdu.

L'illustre homme d'Etat qui revient aux affaires s'y efforcera pourtant de toute son intelligence, de toute son activité, de toute sa vigueur d'action. Nous souhaitons de tout cœur qu'il réussisse dans la difficile tâche qu'il entreprend. Nous le souhaitons pour lui et nous le souhaitons pour cette nation hellène dont Venizelos apparaît plus que jamais aujourd'hui comme la plus noble et la plus forte personnification.

Lorsque Venizelos quitta Athènes pour Salonique avec ses hardis compagnons, il emportait avec lui le sort de sa chère patrie. Et en effet, il sauva tout ce qu'il lui fut possible de sauver de l'honneur de la vieille Grèce. Il s'agit de savoir à présent ce qu'il pourra sauver des espérances d'une grande Grèce devant qui s'ouvraient naguère les plus brillantes perspectives d'avenir. Que les destins lui soient favorables !

CAMILLE FERDY.

La Vie chère et les Fonctionnaires

Paris, 29 Juin.

Le Conseil des ministres a décidé de déposer, mardi prochain, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi améliorant, en raison de la cherté de vie, la situation des employés de l'Etat, dont le traitement annuel est inférieur à 5.000 francs.

LA BARBARIE ALLEMANDE

Un Sous-Marin coule l' « Addah » et mitraille les Naufragés

Londres, 29 Juin.

Un sous-marin allemand a torpillé sans avertissement et coulé le 15 juin le vapeur *Addah*, de la Compagnie Edler Dempster.

Londres, 29 Juin.

Après avoir atteint l'*Addah*, le sous-marin qui n'avait pas encore été vu a émergé et pendant que les chaloupes étaient mises à la mer il a canonné le navire qu'il a touché sept fois puis, avant que ce dernier ait été englouti, il a accosté la chaloupe du principal officier, y a mis un officier et quatre marins lesquels sont allés à bord de l'*Addah*, n'y sont restés que deux minutes et ont regagné le sous-marin en intimant à la chaloupe l'ordre de « Fichez le camp ».

La chaloupe du capitaine qui était déjà fort endommagée par les obus du sous-marin se trouvait alors à trois à quatre cents yards du sous-marin, celui-ci l'a canonné encore avec obus et shrapnells tuant huit hommes et enlevant entièrement tout l'arrière de l'embarcation. La chaloupe ayant coulé, le sous-marin a tiré à shrapnells sur les marins qui surnageaient. Lorsqu'il crut qu'il les avait tous massacrés, le commandant du sous-marin a fait canonner la chaloupe du principal officier lui envoyant huit shrapnells qui n'ont tué personne, mais qui ont blessé légèrement plusieurs marins, ont percé l'embarcation et ont brisé les rames. Cela fait, le commandant du sous-marin intima du geste au principal officier l'ordre d'aller recueillir le capitaine et les autres marins qui surnageaient, puis le sous-marin s'éloigna en naviguant en surface dans la direction du Nord-Ouest. L'officier principal hissa à bord de sa chaloupe le capitaine et les survivants. Le lendemain 16 juin, à 5 heures du soir, un vapeur patrouilleur français recueillait les survivants de l'*Addah*.

PROPOS DE GUERRE

Courrier rapide

Il y a quelques jours, une information venue de Rome annonçait que le gouvernement italien se préoccupait d'organiser un service postal aérien entre la Sicile et le continent.

Bon ! me dis-je, voilà nos amis les Italiens qui font comme nous ; car peu de jours auparavant, si je ne m'abuse, les journaux français avaient annoncé qu'une poste aérienne allait être établie entre la Corse et la métropole.

Seulement voilà, les Italiens ont mis leur idée à exécution. Avant-hier, le premier aéroplane postal quittait Naples à 8 heures du matin, atterrissait à Palerme une heure plus tard, et rentrait à Naples le soir avec les lettres de la Sicile.

Entre l'intention et l'action, les Italiens n'ont pas laissé s'écouler un mois ; mettons pour être large qu'ils en aient laissé s'écouler deux ; c'est peu. Combien va-t-il s'écouler de temps chez nous avant que le premier avion nous apporte les premières lettres de nos compatriotes de Corse ?

Je gage que si je posais la question au service « compétent », on me répondrait que « ça marche », qu'une Commission a été nommée pour étudier le projet, que des spécialistes sont en train de rédiger un rapport, que tout cela demande du temps, etc.

Je ne doute ni de la Commission, ni des spécialistes, ni du rapport des spécialistes. J'ai même la conviction absolue que ce rapport sera une merveille de rapport et que la Commission qui le dresse est la plus compétente des Commissions. Je ne doute que d'une chose : c'est que nous recevions bientôt des lettres de Bastia et d'Ajaccio par la voie des airs.

Mais cela n'est rien. L'important, voyez-vous, est que nous ayons un bon rapport fait par une bonne Commission composée de spécialistes très compétents.

ANDRÉ NÉGIS.

La Mobilisation civile

Le recensement ajourné

Paris, 29 Juin.

Le recensement professionnel qui devait avoir lieu le 8 juillet prochain est ajourné à une date qui sera ultérieurement fixée.

Cet ajournement a pour but de permettre à l'administration de prendre les dispositions nécessaires pour qu'il soit procédé, non plus seulement au recensement des hommes de 16 à 60 ans, non présents sous les drapeaux, mais aussi au recensement par ménage de la population civile tout entière, sans distinction d'âge, de sexe et de nationalité.

1.063e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 29 Juin.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

L'ennemi a montré, pendant la nuit, une très grande activité sur le front de l'Aisne où de violents bombardements ont été suivis d'attaques très vives, dans la région de Cerny, au sud-est de Corbeny et au nord-ouest de Reims.

Toutes ces tentatives ont été brisées par nos feux, ou rejetées par nos contre-attaques et nos positions ont été maintenues.

La lutte a été particulièrement vive dans la région de Cerny, où l'ennemi a attaqué à plusieurs reprises, en deux points différents de notre front.

Au nord-est du village de Cerny, des fractions ennemies, qui avaient réussi à prendre pied dans notre première ligne, en ont été rejetées par une contre-attaque énergique de nos troupes.

L'ennemi a laissé de nombreux cadavres sur le terrain et des prisonniers entre nos mains.

Sur la rive gauche de la Meuse, la lutte d'artillerie a pris, hier, dans l'après-midi, un caractère d'extrême intensité dans la région du bois d'Avocourt, cote 304.

Un violent bombardement, par obus de gros calibres, dirigé sur nos positions, a été suivi, vers 18 heures 30, d'une puissante attaque allemande, menée par des troupes spéciales d'assaut, sur un front de deux kilomètres environ à l'ouest de la cote 304.

La puissance de nos feux a réussi à désorganiser l'attaque, qui a pu prendre pied en quelques points de notre première ligne.

Une nouvelle tentative ennemie, dirigée, ce matin vers 3 heures 45, sur nos positions à l'est de la cote 304, a été complètement repoussée.

LA GUERRE

De violentes attaques allemandes sont brisées par nos feux

LA GRÈCE ROMPT AVEC LES ENNEMIS DE L'ENTENTE

Paris, 29 Juin.

Les ministres réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré, se sont entretenus de la situation militaire et diplomatique.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 29 Juin.

Les Allemands ont fait, hier, de nouveaux et très puissants efforts pour nous déloger de positions importantes. Leurs attaques, certainement combinées, quoique distantes, ont porté sur le front de Champagne, à l'ouest de Reims et sur la rive gauche de la Meuse. Les premières ont échoué complètement, soit sous l'effet de notre artillerie, soit à la suite de nos contre-attaques. Les secondes, plus puissantes et menées avec des troupes spéciales, ont réussi à nous enlever momentanément quelques éléments avancés sans atteindre l'objectif poursuivi par le kronprinz.

Il ne faut pas attacher trop d'importance à ces manifestations d'activité, qui ne riment pas à grand'chose au point de vue stratégique et n'aboutissent guère qu'à faire massacrer les soldats du kaiser pour de bien maigres résultats.

Tout cela peut bien avoir pour but de desserrer l'étreinte de plus en plus dure des Anglais.

D'après les derniers renseignements, nos alliés sont à la veille de dégager Lens, mais la capitale du pays minier du Nord est en ruines, de même que toute la région, qui n'était qu'un océan d'habitations ouvrières. Tout permet de penser que nous sommes à la veille d'événements importants dans cette région.

MARIUS RICHARD

SUR NOTRE FRONT

Le dispositif de l'armée allemande

Paris, 29 Juin.

Depuis la retraite d'Hindenburg, les Allemands ont adopté deux groupes d'armée indépendants : l'un, entre la mer du Nord et l'Oise, commandé par le prince royal de Bavière ; l'autre, entre l'Oise et la Suisse, commandé par le prince impérial.

Depuis le début de l'offensive, aucune division n'a été transférée d'un de ces groupes à l'autre. Chacun dispose d'une réserve d'environ vingt divisions massées près des lignes aux points les plus menacés. Sur les autres points, chaque armée n'a pas plus de deux ou trois divisions en réserve.

La Guerre sous-marine

Attaques infructueuses des pirates

Paris, 29 Juin.

Un vapeur français a été canonné le 24 juin, sans résultat, entre la France et l'Algérie.

Un de nos patrouilleurs a recueilli, le 26 juin, l'équipage d'un bâtiment anglais, coulé au canon, par un sous-marin, et l'a ramené à Marseille.

Un vapeur français a canonné, le 23 juin, un sous-marin qui venait de couler un navire, en vue des côtes d'Espagne.

Le même jour, un sous-marin a lancé, à deux reprises, des torpilles contre un vapeur français, venant de la Méditerranée, qui a pu les éviter en manœuvrant.

Un pirate coulé

Amsterdam 29 Juin.

Les journaux allemands annoncent que le commandanpt du sous-marin *C.-23*, qui a été coulé par les Anglais, était le comte Mathias von Schmettow. Le commandant et l'équipage ont péri.

Le trafic maritime des ports français

Paris, 29 Juin.

Entrées et sorties des navires de commerce de toutes nationalités (au-dessus de 100 tonneaux net) des ports français, à l'exception des bateaux de pêche et du cabotage local pour la semaine finissant le 24 juin à minuit : *a)* entrées, 1.088 ; *b)* sorties, 969.

Navires de commerce français coulés par des sous-marins ou des mines : *a)* de 1.600 tonneaux brut et plus, 2 ; *b)* au dessous de 1.600 tonneaux brut, 3. Navires de commerce français attaqués sans succès par des sous-marins, 3. Bateaux de pêche français coulés (semaine finissant le 10 juin), 1.

Les pertes de la marine norvégienne

Paris, 29 Juin.

Au cours de la semaine dernière, dix vapeurs norvégiens, d'une jauge totale de 17,712 tonnes ont été coulés, ce qui porte l'ensemble des pertes navales de la Norvège depuis la guerre, à 572 navires représentant 875.455 tonnes ; 585 personnes ont perdu la vie.

Les Evénements de Grèce

La Grèce rompt avec les ennemis de l'Entente

Athènes, 29 Juin.

Le gouvernement hellénique a fait transmettre à son ministre en Suisse, M. Caradja, avec mission de les communiquer aux légations royales de Berlin, Vienne, Sofia et Constantinople, des instructions aux termes desquelles les relations diplomatiques sont rompues entre le royaume de Grèce et l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Turquie.

La reconstitution de l'unité hellénique, en effet, ne permet pas au gouvernement royal d'entretenir plus longtemps des relations avec des Etats dont les troupes ont porté la guerre sur le territoire du royaume.

Les ministres qui représentent la Grèce auprès de l'Allemagne et de ses alliés sont invités à quitter leurs postes avec le personnel et à remettre leurs archives aux représentants des Pays-Bas.

Le général Sarrail de retour à Salonique

Salonique, 29 Juin.

Le général Danglis, l'amiral Coudouriotis et tous les ministres du gouvernement national avec leurs chefs de section, sont partis le mardi, 26 juin, pour Athènes. M. Arghyropoulos ministre du Travail, est resté à Salonique ; les secrétaires généraux des différents ministères assumeront leur gérance jusqu'à la nomination d'un gouverneur général de la Macédoine. Le général Sarrail, qui s'était de nouveau rendu à Kalambaka, vient de rentrer à Salonique. Des manifestations imposantes en faveur de la France ont eu lieu partout où il a passé.

La convocation du Parlement

Athènes, 29 Juin.

Un décret convoquant le Parlement nommé le 31 mai, sera publié prochainement et la réunion de ce Parlement aura lieu dans une quinzaine.

Le programme de M. Venizelos

Athènes, 29 Juin.

M. Venizelos a prononcé avant-hier soir devant la foule venue l'acclamer, à l'hôtel de la Grande-Bretagne où il est descendu, un discours dont voici le résumé :

M. Venizelos a d'abord rappelé l'entrée des Bulgares en Macédoine, ajoutant qu'il fallait être aveugle pour ne pas s'apercevoir que la Grèce s'était déshonorée en ne tenant pas ses engagements envers la Serbie. Il n'avait pas à ce moment hésité à quitter Athènes et à créer une nouvelle Grèce fidèle à ses alliés et à ses amis. A Salonique, il s'est consacré à l'organisation de la Défense nationale avec un plein succès. Des légions ont surgi de la Nouvelle Grèce prêtes à laver le déshonneur qu'avait jeté sur la nation l'absolutisme d'Athènes. L'armée du gouvernement provisoire atteignit rapidement 60.000 hommes et avec la mobilisation de la Thessalie et des îles Ioniennes elle aurait atteint cent mille hommes. Dans cette œuvre, les puissances protectrices ont puissamment aidé le gouvernement national et comme elles sont garantes du régime constitutionnel grec, elles se sont décidées à exiger le rétablissement de l'union nationale et de la vérité constitutionnelle qui avait été abolie depuis que l'ancien roi avait formulé la monstrueuse prétention de n'être responsable que devant Dieu et de ne pas vouloir tenir compte de la volonté des peuples.

La Chambre élue le 31 mars 1915, sera prochainement convoquée, mais cette convocation ne solutionne pas la question du déraillement constitutionnel. En temps voulu, une assemblée Constituante sera convoquée pour reviser la charte constitutionnelle, pour garantir complètement la souveraineté nationale et le caractère démocratique du régime royaliste. M. Venizelos a annoncé son intention de suspendre l'inamovibilité des magistrats, afin de pouvoir épurer les services judiciaires ; cette épuration, dit-il, est nécessaire afin de ramener la confiance publique dans le fonctionnement de la justice, confiance qui a été fortement ébranlée au cours des événements de décembre dernier.

Le président du Conseil a déclaré ensuite qu'il est inutile d'expliquer à nouveau quelle sera la politique du gouvernement grec dans la lutte mondiale dont dépend le sort des contrées helléniques. La place de la Grèce est aux côtés des puissances démocratiques qui luttent contre les empires centraux dont nos ennemis héréditaires sont les alliés. Malheureusement, la politique démente de l'ancien régime a singulièrement affaibli l'organisme de la nation. L'armée est presque décomposée ; il faut la revivifier matériellement et moralement. Le gouvernement va convoquer pour les exercer, les classes 16 et 17. Les dépôts seront remplis de matériel et on s'efforcera de réconcilier les deux tronçons de l'armée en vue de leur collaboration future. Le gouvernement s'occupera également du pays.

M. Venizelos, en terminant, a déclaré qu'il a une foi absolue dans l'avenir. Il a remercié tous ceux qui n'ont jamais cessé de partager son idéal et ses espérances et il a ajouté :

« Je ne désire pas qu'il y ait des représailles contre qui que ce soit ; ceux qui se sont rendus coupables des crimes qui se sont accomplis en répondront devant la justice. Les autres, ceux qui se sont laissé entraîner, ne sont que de malheureuses victimes, dignes de notre pardon ».

Ce discours, que la presse d'Athènes publie ce matin, cause une profonde impression dans la population qui semble réveillée d'un mauvais cauchemar et qui déjà discute avec passion les grandes questions auxquelles sont liées les destinées de la Grèce.

La Révolution en Russie

M. Vandervelde déclare que la situation s'améliore

Stockholm, 29 Juin.

M. Vandervelde, ministre d'Etat belge, de passage à Stockholm, a fait les déclarations suivantes au correspondant de l'agence Havas :

La situation en Russie s'est sensiblement améliorée depuis notre arrivée, il y a six semaines. J'étais particulièrement bien placé pour observer les hommes et les choses et j'ai pu voir qu'entre les hommes comme MM. Tseretelli, Kerenski, Terestchenko et le prince Lvov, il n'y a pas seulement une union de façade nécessitée par le malheur des temps, mais un accord de plus en plus intime et solide pour une action immédiate et les vues de l'avenir.

Une offensive prochaine est prévue

Quant à l'armée, les Allemands en seront pour leurs conférences de paix séparée et pour la dissolution des forces militaires russes. Quand nous sommeas partis pour le front, les Allemands racontaient que, vidées par les désertions, dissoutes par la propagande des « Bolcheviki », et prêtes à tout sauf à se battre, les armées russes ne comptaient plus. Nous avons passé quinze jours sur le front, nous avons interrogé des centaines d'officiers, parlé dans des réunions improvisées à des milliers de soldats, contrôlé ce qu'on nous disait par de nombreuses enquêtes personnelles, après la visite des trois armées, nous avons échangé des vues avec les Soviets, dont l'esprit est partout excellent.

Nous sommes convaincus que le nouveau généralissime Broussiloff avait pleinement raison, quand il disait, le jour même où il assumait le haut commandement : « L'armée russe vient de faire une grave maladie, mais c'est fini, elle est aujourd'hui en pleine convalescence. »

J'ajoute, poursuit M. Vandervelde, que sans qu'il soit possible de donner des précisions, les Allemands pourront s'apercevoir bientôt de sa guérison complète. L'armée aujourd'hui est mieux équipée et entraînée qu'elle ne le fut jamais. Des juges impartiaux assurent même que le moral n'a jamais été aussi excellent.

La restauration de la Belgique est au programme des Soviets

Cependant, la situation financière ouvrière reste difficile. Mais il ne faut pas oublier que tous les maux actuels ont comme origine l'ancien régime, et qu'on ne nettoie pas en trois mois les écuries d'Augias du tsarisme. Je puis enfin ajouter que le sort de la Belgique provoque dans tous les milieux russes un courant d'immense sympathie et que M. Tcheidzo, président des Soviets, s'écriait dimanche dernier en leur nom : « Dites bien à nos camarades belges, que la restitution de leur indépendance nous est aussi chère que le sort même de notre révolution. »

Et j'ajouterai, conclut M. Vandervelde à la fin de l'entretien que le sort de l'une et de l'autre se confondent, car la liberté est indivisible et elle sera dans toute l'Europe ou elle ne sera pas.

Un ordre du jour de la Douma

Pétrograde, 29 Juin.

Dans une réunion privée, les membres de la Douma, après avoir discuté la récente résolution du Congrès et de tous les Soviets demandant la dissolution du Parlement a, de son côté, voté à l'unanimité la résolution suivante :

« La Douma ayant contribué puissamment à l'abdication du tsar Nicolas et à la constitution du gouvernement révolutionnaire provisoire que tout le pays a aussitôt reconnu, manifestant ainsi sa confiance dans la Douma et la consacrant de cette façon comme une institution révolutionnaire indépendamment de sa situation pendant l'ancien régime, la Douma estime qu'elle ne peut pas cesser d'exister comme organe de la représentation nationale et elle tiendra, comme étant de son devoir patriotique, d'élever au besoin sa voix pour prévenir la Patrie des dangers qui la menacent et lui indiquer son juste chemin.

La Conférence de Stockholm

Le refus des Américains

Washington, 29 Juin.

La Fédération Américaine du Travail refuse de participer à la conférence internationale des Trade-Unions convoqués à la récente conférence de Stockholm pour le 17 septembre, en Suisse. M. Gompers a télégraphié à M. Linquist, représentant la Fédération, et actuellement en Europe. La Fédération américaine regarde toutes ces conférences comme prématurées et inopportunes et incapables de nous conduire à rien de bon.

Les délégués anglais ne peuvent vaincre l'opposition des gens de mer à leur départ.

Londres, 29 Juin.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le 25 juin, les représentants des différentes organisations des marins et mécaniciens de la marine marchande et des pêcheurs se sont réunis en conférence aujourd'hui. Lecture a été donnée d'un télégramme de M. Henderson, envoyé extraordinaire du gouvernement britannique à Pétrograde, communiqué par M. Balfour. Dans ce télégramme, M. Henderson expose qu'il est désirable que MM. Ramsay-Macdonald et Jowet puissent se rendre à Pétrograde pour conférer avec les délégués ouvriers et soldats et qu'un refus pourrait créer de graves difficultés au gouvernement russe.

Malgré la lecture de ce télégramme, une résolution refusant de lever, dans les circonstances actuelles, l'interdiction qui empêche MM. Macdonald et Jowet de prendre la mer, a été votée à l'unanimité.

Le Projet d'Impôts nouveaux de M. J. Thierry

Paris, 29 Juin.

Le projet de loi déposé récemment par M. Joseph Thierry, ayant pour objet diverses mesures fiscales, a été distribué aujourd'hui au Sénat et à la Chambre. Ce projet est connu dans ces grandes lignes, sous réserve des correctifs suivants : Il prévoit une taxe légère sur les transports par eau : il limite la franchise militaire aux seuls mobilisés aux armées ou traités dans les hôpitaux ; il permet aux autres les cartes postales reçues ou expédiées, plus deux timbres spéciaux distribués tous les cinq jours ; il porte l'impôt sur les bénéfices de guerre à 80 % pour les bénéfices supérieurs à 500.000 francs. Il établit sur toutes les parts héréditaires ou donations supérieures à 2.000 francs une taxe annuelle de 5,30 % jusqu'à la mort du bénéficiaire. Le total des recettes envisagé est estimé à 1.500 millions.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 29 Juin.

La séance est ouverte à 2 heures 15, sous la présidence de M. Deschanel.

La Chambre adopte le projet de loi tendant à relever le taux des pensions militaires pour infirmités en cas de cécité absolue ou d'amputation des deux membres.

Une indemnité de cherté de vie aux Mineurs

M. Marius Valette, au nom de la Commission des Mines, soutient le projet de résolution suivant : « La Chambre invite le gouvernement : 1° à assurer à tous les salariés de la mine une indemnité de cherté de vie de 1 fr. 50 par jour en addition aux salaires et allocations diverses servis par les exploitants à la date du 1er avril 1917, avec rappel de cette indemnité à partir de cette date et à porter cette indemnité à 2 fr. pour les pères de famille de plus de deux enfants ; 2° à rappeler dans les mines de combustibles, avant le 15 juillet prochain, tous les mineurs des mines métalliques et ardoisières dans les mêmes conditions que ceux des mines de combustibles; tous les anciens mineurs des trois catégories, combustible, métalliques et ardoisières, justifiant de cinq années de travail dans ces exploitations, quelle que soit la date à laquelle ils ont cessé d'y travailler ; tous les mineurs des classes postérieures à celle de 1909 jusqu'à concurrence du chiffre nécessaire à l'exploitation intensive de nos mines de combustibles, ce rappel devant être appliqué à tous les ouvriers versant à la Caisse autonome des ouvriers mineurs.

M. Léon Bourgeois, ministre du Travail, fait connaître les mesures que le gouvernement a prises. « Quelle que soit l'importance du débat qu'il doit suivre, celui-ci a, je vous assure, une importance au point de vue social et national qui mérite de retenir votre attention. » (Applaudissements.)

M. Léon Bourgeois énumère les avantages consentis aux ouvriers mineurs. Ce matin même des accords ont été conclus entre les représentants des ouvriers et ceux des Compagnies dans tous les départements miniers.

M. Léon Bourgeois. — Je suis à la disposition de la Commission des Mines pour faire connaître les modalités de ces différents accords. Le ministre donne seulement lecture de celui intervenu entre les directeurs des mines du bassin de Saint-Etienne et la Fédération des mineurs de la Loire.

La Chambre applaudit la déclaration de cette Fédération affirmant la volonté des mineurs de faire le maximum d'efforts pour la Défense nationale.

M. Painlevé. — Si lourdes que soient les responsabilités militaires, la question du charbon est si grave que les trois classes de mineurs réclamées par la motion seront accordées avant la fin de juillet. (Applaudissements.)

Le ministre déclare également que les mineurs des classes plus anciennes encore mobilisés seront renvoyés à la mine le plus tôt possible. (Applaudissements.)

M. Thévenу déclare que le blé est aussi nécessaire que le charbon et qu'il serait nécessaire de mettre la même diligence à rendre à l'agriculture les hommes de vieilles classes sans attendre le mois de décembre. (Applaudissements nombreux.)

M. Painlevé. — Dans le plus bref délai, la classe 1918 aura des congés de trois semaines et je veux hâter le plus possible à mettre la classe agricole 1890 à la disposition de l'agriculture.

La clôture est votée à mains levées, après une déclaration de M. Léon Perrier, président de la Commission, prenant acte des promesses du gouvernement. La motion Valette est retirée.

Une interpellation de M. Brizon, sur les facilités que la censure donnerait à des journaux de Droite et sa sévérité pour ceux de Gauche, est fixée à la suite des autres, à la demande de M. Ribot.

La Chambre en Comité secret

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations sur les récents événements politiques et militaires.

M. Deschanel. — Je suis saisi d'une demande de formation de la Chambre en Comité secret. (Violentes protestations sur divers bancs à Gauche et à l'Extrême-Gauche.) A la demande des socialistes, le président fait l'appel des signataires. Un vote à mains levées est déclaré douteux. (Tumulte à l'Extrême-Gauche.)

M. Deschanel. — Que ceux qui sont d'avis de former le Comité secret se lèvent. La Droite, le Centre, une petite partie de la Gauche, trois ou quatre socialistes et les députés-ministres se lèvent. Le président, après la contre-épreuve, déclare que le Comité secret est voté.

M. Dalbiez, le premier interpellateur inscrit, proteste avec véhémence. « Nous parlerons en séance publique », s'écrie-t-il. (Applaudissements à l'Extrême-Gauche.)

Feuilleton du *Petit Provençal* du 30 Juin

— 13 —

LE

Roman de Christiane

PREMIERE PARTIE

LA BRUNE ET LA BLONDE

— C'est-à-dire, mon cher professeur, que j'attends une personne, une parente, venant de Bordeaux par ce train. Seulement le nom de cette personne ne figure pas parmi la liste des victimes qui, déjà, a été télégraphiée au chef de gare.

— De sorte que vous êtes à peu près rassuré. J'en suis heureux pour vous.

Il ajoutait :

— Dès que j'ai appris la triste nouvelle, je suis accouru. Des voitures d'ambulance attendent à la sortie. Je me rendrai à l'hôpital en même temps que les blessés, qui sont au nombre d'une dizaine, dit-on.

— Dont plusieurs très grièvement...

— Oui... mais les hôpitaux ont été avisés. Nos collègues se tiennent prêts... Le nécessaire sera fait sans retard.

Servières avait eu un froncement des sourcils. Une question vint à ses lèvres, qu'il ne formula pas tout de suite ...

Ce ne fut qu'après un instant de réflexion qu'il s'y décida.

— Voulez-vous me permettre, mon cher professeur de solliciter de votre obligeance un conseil ?

— Un conseil. En quoi puis-je vous être utile, Servières ?

— Voici... Si je n'ai pas découvert dans la liste des morts et des blessés communiquée au public tout à l'heure, le nom de la personne que je viens attendre, j'y ai, par contre trouvé celui d'un ami, un jeune avocat qui plaide souvent en province et qui rentrait à Paris. La seconde dépêche reçue par le chef de gare mentionne, en regard du nom de cet ami : fracture du crâne, état très grave. Cette indication a, sans doute, été donnée par un docteur qui doit se trouver au nombre des voyageurs. J'ai la conviction que si mon ami n'a pas perdu connaissance — et ce qui, malheureusement, est très peu probable — il demandera à être soigné par moi. De mon côté, j'aurais le plus vif désir de lui accorder mes soins, s'il n'est pas trop tard déjà.

— Mais rien ne vous empêche, mon cher.

Il ajouta :

— Si toutefois pourtant, la famille ne s'y oppose pas.

Ah ! à ces mots, Servières avait fait un mouvement léger de la tête. Il avait détourné les yeux. Et sa main serrait plus fort, avec une brusque nervosité, le pommeau d'argent de sa canne...

Oui... l'écueil était là... il le savait bien, lui...

Jamais madame Darmont, qui le haïssait... qui le méprisait, ne lui permettrait d'emmener son mari.

Mais, par exemple, si elle ne se trouvait pas à la gare à l'arrivée du train, rien n'empêcherait alors le chirurgien d'exécuter le plan déjà conçu par lui.

... Ce plan odieux qui lui livrerait la malheureuse Christiane.

Le docteur Clertan proposait :

— Voulez-vous, le cas échéant, que je fasse mettre mettre à votre disposition une voiture des ambulances ?

— Mais, avec plaisir... et je vous en remercie.

Les deux hommes s'entretinrent pendant un moment encore.

A chaque instant, Servières tournait la tête de côté et d'autre, cherchant à voir si madame Darmont n'arrivait pas.

Tout à coup, des agents apparurent.

Ils organisèrent un service d'ordre.

Le train spécial était signalé.

Le docteur Clertan causait encore avec Servières. Un de leurs confrères s'était joint à eux.

Dans la nuit brumeuse... dans la nuit sinistre, soudain il y eut un sifflement... long... prolongé... lugubre...

... Comme un appel... un signal... une plainte...

C'était le train attendu...

... Le convoi douloureux... de carnage... d'agonie... de mort.

La lanterne de la locomotive émergea du brouillard ainsi qu'un œil énorme... un œil rouge qui grossissait de seconde en seconde.

Le train arriva, sans bruit, sans secousses, doucement, lentement, comme s'il voulait épargner des souffrances aux malheureux qu'il transportait.

Déjà on se précipitait vers lui.

Des têtes apparaissaient aux vitres baissées des portières qui s'ouvraient.

Servières avait un dernier regard là-bas vers la partie du quai où un barrage d'agents contenait le public.

— Elle n'y est pas, murmurait-il, avec un sourire étrange, un sourire cruel.

Puil il songeait peu respectueusement pour la créole :

— Il faut que, pour un instant, je me débarrasse d'Inès.

Cependant, par les portières ouvertes, les voyageurs sortaient, sautaient sur le quai ; la plupart portaient sur le visage des traces visibles d'émotion... de l'effroyable émotion éprouvée là-bas... et non calmée encore...

Le docteur Clertan s'était déjà enquis :

— Les blessés ?

Un employé le renseignait.

— Ils sont, ainsi que les morts, dans deux wagons de première classe et dans un fourgon... à l'arrière du train.

— Vous m'accompagnerez, Servières ? demanda alors le vieillard.

— Je vous rejoins à l'instant, mon cher professeur. Je voudrais en prévenir cette personne que j'attends.

— Bon.

Le docteur Clertan et son collègue qui l'accompagnait se précipitaient déjà vers les wagons indiqués.

Servières lui, avait fait quelques pas, scrutant par les portières ouvertes, l'intérieur des wagons.

Tout à coup il aperçut Inès.

La jeune fille se disposait à descendre.

Il courut à elle se composant un visage de circonstance, un visage inquiet, bouleversé, car il devait, dès cette seconde, recommencer à jouer son rôle d'amoureux éperdument épris.

— Ah... ma chère Inés, je viens de connaître les inquiétudes... les angoisses les plus terribles qui soient. Depuis deux heures j'endure un supplice sans nom. Mais vous voici échappée à ce désastre et j'en remercie Dieu de toute mon âme.

Elle avait tourné vers lui son visage blême... son visage exsangue semblait-il où les yeux, entourés de deux très larges cercles, faisaient deux taches noires, deux taches énormes.

— Mon ami... balbutia-t-elle.

Il lui avait tendu les mains... l'avait aidée à descendre.

Ses traits étaient décomposés et elle semblait ne se soutenir qu'à peine.

— Comme vous êtes pâle ! Seriez-vous blessée ?

— Non... non... mais c'était si affreux là-bas.

Elle répéta ces mots à plusieurs reprises :

— C'était si affreux... si affreux...

Instinctivement, dès qu'elle s'était trouvée sur le quai, elle avait regardé en arrière.

... Sans doute attirée... fascinée... par le spectacle d'horreur auquel elle avait assisté.

Il le crut.

En réalité c'était vers le wagon des blessés que son regard se dirigeait.

... Vers le wagon où Roger Darmont... le parjure... agonisait...

... Où il était mort peut-être...

... Et puis, obéissant à une autre impulsion, ce regard se détourna, erra une seconde sur la foule entourante.

...Cherchant quelqu'un... une femme affolée qui devait se trouver là ...

... Celle vers qui allait sa haine... une haine sans merci...

Mais elle ne la connaissait pas... cette femme.

PAUL ROUGET.

(La suite à demain.)

Le président fait évacuer les tribunes publiques.

La séance publique est levée à 3 h. 15. Les sonneries annoncent, à 3 h. 30, que le Comité secret est commencé.

La délibération du Comité secret s'est prolongée jusqu'à 8 heures.

Demain, à 2 heures, nouvelle réunion en Comité secret.

SÉNAT

Paris, 29 Juin.

La séance est ouverte à 3 heures 30, sous la présidence de **M. Antonin Dubost.**

Les crédits provisoires

Le Sénat aborde la discussion des douzièmes provisoires pour le 3e trimestre 1917.

M. Millès-Lacroix, rapporteur général, propose l'inscription dans la loi de finances de dispositions beaucoup plus impératives au point de vue du contrôle que celles qui ont été insérées dans la loi créant le compte spécial et le service du ravitaillement civil.

M. Millès-Lacroix dit que les recettes s'élèvent à 67 milliards, alors que les dépenses s'élèvent à 90 et qu'il faudra trouver la différence. Un contrôle sévère de nos dépenses s'impose.

M. de Lamarzelle dit qu'on ne doit pas chercher à affaiblir la religion catholique de millions de Français.

M. Bepmale intervient alors. — M. de Lamarzelle a demandé si quelqu'un avait des arguments contre sa thèse, dit-il, et quelque chose à reprocher à l'Eglise catholique. J'ai reçu un document que je livre au Sénat. Il émane d'une association religieuse ; il y est demandé de faire le dénombrement des catholiques tués, blessés, décorés. On y dit qu'il est quelque chose de plus grand que de sauver la France, c'est de soutenir l'honneur de l'Eglise (Mouvements divers.)

M. Joseph Thierry dit que le gouvernement n'est pas resté inactif. Sur les observations du rapporteur au sujet de la nécessité d'apporter plus de contrôle et de clarté dans le budget, le ministre s'explique sur son projet de budget pour l'exercice 1918, qui sera établi sur les bases indiquées par le rapporteur général. Les dépenses de guerre figureront à un budget extraordinaire. D'autre part, le budget civil sera établi d'une façon normale, indiquant en face des dépenses les recettes correspondantes. De cette façon, les charges militaires apparaîtront mieux au public.

M. Thierry parle alors des nouvelles ressources qu'il cherche à se procurer en obtenant un meilleur rendement des services publics et parle du projet de loi qu'il vient de soumettre à la Chambre et qu'il croit susceptible d'un rendement annuel d'un milliard. Par l'adoption des diverses mesures que j'ai indiquées, dit-il, nous aurons obtenu une consolidation sérieuse du crédit public. Je me propose de saisir prochainement le Parlement d'un projet de renouvellement du privilège de la Banque de France pour une durée de 25 ans. (Très bien !)

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité de 247 votants.

La thésaurisation des billets de banque

Sur une interpellation de M. Guillaume Chastenet, l'ordre du jour suivant, accepté par le gouvernement, est adopté :

« Le Sénat considérant que les billets de banque font l'objet d'une thésaurisation fâcheuse, et confiant dans le gouvernement pour y remédier par tous les moyens possibles, et notamment par une propagande, à montrer les dangers d'une pareille pratique, qui, en détournant la monnaie de son véritable rôle, est de nature à nuire non seulement à l'intérêt public, mais encore aux intérêts particuliers de ceux qui s'y livrent, passe à l'ordre du jour. »

Le président annonce qu'il a reçu de M. Linthillac et de plusieurs de ses collègues, une proposition de résolution tendant à la revision de l'article 8 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875. La proposition de résolution est renvoyée à la Commission de l'initiative.

Le Sénat s'ajourne à demain, à 5 heures.

La séance est levée à 8 heures 25.

L'Incident Hoffmann-Grimm

La conclusion devant les Chambres suisses

Berne, 29 Juin.

La discussion du rapport sur la neutralité et l'affaire Grimm-Hoffmann s'est terminée au Conseil fédéral par un discours de M. Schultess, président de la Confédération, qui a combattu que Hoffmann ait été entraîné dans un complot de paix séparée. Il a reconnu cependant que la démarche de M. Hoffmann était ni admissible ni opportune et que sa démission était la seule solution possible.

M. Schultess continue : Le Conseil Fédéral estime qu'une enquête est nécessaire pour établir toutes les circonstances, nous voulons faire la pleine lumière, nous ne voulons rien cacher et nous n'avons rien à cacher. Mais cette enquête doit être faite par le Conseil Fédéral qui en consignera le résultat dans un prochain rapport sur la neutralité qui sera soumis aux Chambres. Celles-ci pourront alors décider si l'enquête est suffisante.

La Suisse entend poursuivre sa politique de neutralité loyale et absolue. Il est évident que par la réorganisation décidée et par le fait que M. Ador assume la direction du département politique, cette politique ne subit aucun changement. Nous ne pouvons admettre que la Suisse ait agi contre la neutralité.

On passe au vote ; le postulat de M. Borella demandant l'institution immédiate d'une Commission d'enquête est rejeté, le Conseil national repousse également les postulats Willemin et Jaton et vote, par 95 voix contre 16, la proposition de la Commission de maintenir les pleins pouvoirs au Conseil fédéral.

La discussion est close.

A travers les Journaux

Paris, 29 Juin.

L'Homme Enchaîné. — Le principe d'un plébiscite en Alsace-Lorraine. — De M. G. Clemenceau :

M. Albert Thomas est ministre, ministre de M. Ribot qui a la qualité, sinon l'action, d'un président du Conseil. Dans les circonstances actuelles, la question de l'Alsace-Lorraine et des conditions de son retour à la Patrie est d'une gravité si haute, que pas un homme de sens commun n'admettra qu'un ministre puisse venir faire ses confidences à la presse sur un tel sujet sans l'assentiment de son chef et de ses collègues.

En a-t-il été ainsi ? Je le demande à M. Ribot. Si c'est oui, une communication de cette nature nous était due par l'entremise du Parlement, non par l'occasion d'une interview ; si c'est non, comment de tels écarts de paroles sont-ils compatibles avec une institution de gouvernement ?

Hélas ! Dans les deux hypothèses je ne vois pour hommes d'Etat que des parleurs qui s'épanchent en entretiens d'incohérence. A l'heure où le pays exige de l'action, il n'y a pas de ministres, il n'y a pas de président du Conseil, il n'y a pas de gouvernement.

Le Prix de la Viande

Le prix de vente au détail des viandes débitées dans les boucheries départementales est ainsi fixé à partir d'aujourd'hui :

BŒUF. — Bas morceaux, le kilo, 2 fr. 80; bavette et chapelet, 3 fr. 30; daube coupée, 3 fr. 60; galinette, 4 fr. 50; poupe ordinaire, 3 fr. 80; entrecôte, 4 fr. 80; culotte sans os, 4 fr. 70; bifteck ordinaire, 5 fr. 20; du cœur, 5 fr. 70; aloyau, 5 fr. 50; filet entier, 5 fr. 50; filet détail, 6 fr.

MOUTON. — Bas morceaux, le kilo, 3 fr. 30; épaule entière, 4 fr. 70; épaule détail, 5 fr.; côtelettes, 5 fr. 40; gigot entier, 4 fr. 90; gigot en tranches, 5 fr. 40.

Veau. — Bas morceaux, le kilo, 2 fr. 90; épaule avec os, 3 fr. 70; côtelettes, 3 fr. 70; rognonade et cœur, 4 fr.; veau sans os, 4 fr. 40; émincés, 5 fr. 20.

Agneau. — Bas morceaux, le kilo, 2 fr. 90; épaule, 3 fr. 50; gigot et rognonade, 4 fr.; côtelettes, 4 fr. 60; fressure, 2 fr. 90.

Ces prix s'entendent pour viande de 1re qualité.

TIR ET PRÉPARATION MILITAIRE

Au Drapeau, demain, équitation au 6e hussards; les autres jours, instruction physique et tir réduit au siège, Gymnase Bertrand-Travaud, 9, rue d'Arcole.

∽ A l'Escadron Marseillais, école d'équitation. Rassemblement demain, à 7 h., au 6e hussards.

∽ Excursionnistes de Provence (S. A. G. 5.116), demain, à 7 h., équitation et éducation physique, caserne du 6e hussards. Mardi et vendredi, à 20 h., rue de la Paix, 14, éducation physique, cours de préparation au C. P. M. et au B. A. M. Nouvelles inscriptions reçues à l'école.

∽ A l'Ecole Marseillaise Louis-Morin, demain, à 7 h., équitation au 6e hussards; à 6 h., sortie en mer (section marine); à 9 h., tir au Stand du Pharo. Mardi, à 20 h. 30, cours théorique (marine). Mercredi et vendredi, à 20 h. 45, gymnastique. Jeudi, à 20 h. 45, hippologie. Inscriptions classe 1919 et suivantes tous les soirs, à 6 heures, rue Barthélemy, 16.

∽ A l'Etoile (S. A. G.), préparation militaire, demain; éducation physique et équitation au 6e hussards, à 7 heures.

∽ A la Société Mixte de Tir de Marseille, demain réunion des élèves, à 7 h. 45, à la caserne Montaux, pour la visite médicale qui n'a pu avoir lieu dimanche dernier. Exactitude recommandée.

∽ Au cours d'éducation physique du Lycée de Marseille, demain réunion des élèves, à 8 h., au stand de Saint-Giniez.

∽ La Valentine, 27e section de La Milice. — Demain, départ de la Valentine au tram de 6 h. 30 pour la caserne Montaux où aura lieu la visite médicale. Présence indispensable.

Notules Marseillaises

Nouvel Emprunt !

La Ville de Marseille va emprunter six millions.

Il y a deux mois, quand fut émis l'emprunt de onze millions, nous avions prédit que sous peu il en faudrait un autre. C'était une prédiction facile, puisque l'emprunt autorisé affectait uniquement le déficit de 1916 et que l'on savait déjà que les prévisions de 1917 se soldaient par un excédent de dépenses. Il est tout aussi facile de prévoir un troisième emprunt, qui servira à solder le déficit de 1917...

C'est là toute la politique financière de la paisible municipalité que l'on nous laisse. Autant dire qu'elle n'en a aucune : elle dépense sans règle et sans limite. Puis, les dépenses faites, elle les totalise et quand elles dépassent les recettes, elle emprunte. C'est à la portée de la plus élémentaire conception.

Il y a pourtant un moment où le contribuable, qui paie, rechigne devant la note. Et il est possible que ce moment-là soit venu ! La politique de ne-rien-faire qui fut celle de notre Conseil municipal était déjà insupportable. En un temps de crise comme celui-ci, quand elle est abandonnée pour une action déplorable, il faut protester et l'on ne s'en fait pas faute dans le public...

Chronique Locale

La Température

Ciel couvert, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait : à 7 heures du matin, 21° 6; à 1 heure de l'après-midi, 25° 1, et à 7 heures du soir, 21° 4. Minimum, 18° 4; maximum, 27° 8. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 760 m/m 5; 760 m/m 6, et 759 m/m 7. Un vent assez fort de Sud-Est, assez fort de Sud-Ouest, puis modéré de Sud-Ouest, a régné toute la journée.

La deuxième journée de la kermesse au profit de l'école des Mutilés de la 15e région n'a pas été moins brillante, ni moins fructueuse que la première. Les vastes salons de l'hôtel du Louvre et de la Paix ont regorgé hier tout le jour d'une foule extrêmement élégante où l'on pouvait noter les personnalités les plus distinguées de notre ville.

De nombreux lots de grande valeur sont encore parvenus au Comité d'organisation qui a compris que, nonobstant le zèle déployé par les jolies vendeuses, ces lots ne pourraient être distribués avant la clôture fixée à ce soir. Il a donc été décidé de prolonger la vente de la journée de demain dimanche.

La grande œuvre de rééducation de nos glorieux mutilés ne pourra que gagner à cette prolongation, qui va permettre à de nombreuses personnes, retenues à leurs affaires pendant la semaine, de contribuer à cette kermesse dont le succès est, d'ores et déjà, brillamment assuré et qui fait honneur à ses intelligents autant que dévoués organisateurs.

La commune du Luc (Var), est consignée à la troupe pour cause d'épidémies.

Vaccination. — Des séances de vaccination gratuite auront lieu au bureau municipal d'hygiène, 6, rue Briffaut (à l'extrémité de la rue de l'Olivier), du dimanche 1er juillet au samedi 7 juillet, tous les jours, de 10 h. à midi, et, en plus, les lundi, jeudi et samedi, de 2 h. à 4 heures du soir.

M. Chaloin, conseiller de Préfecture, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère. Nous le prions d'agréer nos sincères condoléances.

Un wattman insolent et brutal.— C'est un nommé Michel Alphonse, 30 ans, qui, avant-hier soir, vers 8 heures, a provoqué une scène pénible sur le tramway 684 Bourse-Mazargues. Il répondit : Carte ! à la demande du conducteur Pech Jean-Marie, âgé de 60 ans. Et comme ce dernier insistait, Michel, en maugréant, montra sa carte et se répandit en injures à l'égard du conducteur, auquel il porta un violent coup de pied au ventre, alors que ce dernier venait de faire l'aiguillage à l'angle de la rue Paradis et du Prado. Le pauvre conducteur tomba sur la chaussée. A ce moment, des agents arrêtèrent le brutal individu, que M. Seigland, commissaire de police, a écroué à la disposition du Parquet. Michel Alphonse est employé depuis trois ans aux Tramways.

Chemins de fer P.-L.-M. — Numéros des expéditions à recevoir les 30 juin et 2 juillet :

Marseille-Arenc, 1re catégorie, de 39.553 à 39.850; 2e, de 165.076 à 165.615; 3e, de 401.803 à 401.925.

Marseille-Saint-Charles, direction de Vintimille, 1re catégorie, de A-102.061 à A-102.071; 2e, de A-201.078 à A-201.096; 3e, de A-300.445 à A-300.478. — Autres destinations, 1re catégorie, de 108.681 à 108.760; 2e, de 209.641 à 210.103; 3e, de 301.886 à 302.031.

Marseille-Prado, marchandises de quais, 1re catégorie, de 52.477 à 52.588; 2e, de 91.206 à 91.681; 3e, de 121.456 à 121.573. — Marchandises de grues, 2e catégorie, de 7.350 à 7.368.

Marseille-Prado-Vieux-Port, 1re catégorie, de 15.064 à 15.085; 2e, de 22 705 à 22.803; 3e, de 30.234 à 30.242.

Saint-Louis-les Aygalades, 2e catégorie, de 50.262 à 50.300; 3e catégorie, 75.080.

Parti socialiste (S. F. I. O.). — On nous communique :

« Le camarade Auguste Allène, ex-secrétaire intérimaire de la Fédération et de la 3e section, informe les militants qu'il n'est nullement visé par la demande de contrôle décidée par la Commission exécutive contre un de ses membres. »

Un noyé dans le bassin National. — Le batelier Louis Botticelli a découvert, hier matin, dans le bassin National, le corps d'un homme paraissant avoir séjourné six jours dans l'eau. Aucun papier n'ayant permis d'établir l'identité, le corps a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu. Il était revêtu seulement d'un jersey noir et on suppose que c'est celui d'un pêcheur de moules.

Accident de tramway. — Vers 6 heures, avant-hier matin, M. Bosco Casino, 65 ans, charretier, demeurant rue des Vignes, 53, allant à son travail, voulut descendre à un arrêt facultatif, boulevard Reynaud-de-Trets, à Saint-Loup. Il tomba si malheureusement qu'une roue de la remorque lui coupa les orteils du pied droit. L'infortuné reçut des soins à la pharmacie Perron, puis il fut transporté à l'Hôtel-Dieu.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Citation.* — Nous apprenons avec plaisir que le frère de M. Vial, fils de l'huissier de notre ville, dont nous avons annoncé en son temps la citation, vient d'être lui aussi l'objet des éloges du commandant de la ...e D I : «Vial Joseph, automobiliste à l'état-major de l'artillerie, de la ...e division. Incorporé en décembre 1914, au 17e régiment d'infanterie. Parti au front en mars 1915, a été grièvement blessé d'un éclat d'obus en Artois, le 10 juin 1915, au moment où il s'élançait hors des tranchées, l'un des premiers de sa section pour charger à la baïonnette. Après sa guérison affecté comme automobiliste d'une formation sanitaire, a participé pendant plusieurs mois à Verdun en 1916 à des évacuations de blessés sur des routes harcelées par l'artillerie ennemie. En toutes circonstances a fait preuve d'entrain, de dévouement et de courage.

Accident. — Un regrettable accident qui se renouvelle hélas trop souvent, s'est produit dans le train qui, de Marseille, se dirige vers Nice et l'Italie. M. Delbarre, né à Tourcoing (Nord), actuellement en service aux garde-voies-communication (G-V-C) à Boulogne-sur-Mer) se rendait à Cannes, où habite sa sœur, afin d'y passer sa permission. Dans le même compartiment se trouvaient MM. Cornereau, mobilisé à Aubagne et M. Linda, également mobilisé.

A un moment donné, entre les stations de la Blancarde et de Saint-Marcel, M. Cornereau passa à son ami un pistolet automatique, dont il avait, au préalable, extrait le chargeur. M. Linda qui, à ce moment, examinait l'arme, fut-il victime d'un mouvement réflexe ou d'un malheureux hasard ? Le fait est qu'un coup de feu éclata et qu'une balle, qui restait dans l'arme, atteignit M. Delbarre au côté gauche et lui fit une grave blessure, ressortant par le côté droit. Transporté d'urgence à l'hôpital de la Croix-Rouge d'Aubagne, il y reçut les premiers soins de M. Gauzy, médecin-major. L'état du blessé est assez grave. — L. L.

Modern-Ciné. — Ce soir et demain, matinée et soirée, grandes représentations.

AIX. — *La question du charbon.* — Par son télégramme du 27 du courant, M. le préfet fait connaître au maire d'Aix que le Comité de répartition des charbons d'Alais a décidé que les livraisons de charbon pour battages seraient faites dans les mêmes conditions qu'en 1916. Les mines du Gard fourniront leurs clients habituels sur les mêmes bases que l'an passé. Les intéressés doivent adresser leur commande aux mêmes fournisseurs habituels.

Nomination. — M. Malaspina, juge suppléant à Aix, est nommé juge titulaire à Tournon. Tous nos compliments.

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine la mort de Mme Baze, belle-mère de M. Benjamin Abram, ancien maire d'Aix. Nous prions les familles d'agréer l'expression de nos sincères regrets.

Doctorat. — Les candidats dont les noms suivent ont été admis par notre Faculté aux examens de doctorat en droit : 1re politique : MM. Trutelin (bien); Garibaldi (assez bien); 2e juridique : M. Besançon (bien).

Syndicat des entrepreneurs maçons. — Sur la demande des ouvriers maçons de la ville, le Syndicat des entrepreneurs, dans sa réunion du 28 courant, a décidé d'accorder la somme de un franc par jour pour indemnité de vie chère.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

La Guerre en Orient

Communiqué officiel français

Paris, 29 Juin.

Communiqué de l'armée d'Orient du 28 juin :

L'artillerie ennemie a été assez active sur la rive droite du Vardar et vers la Cervena-Stena. Une attaque bulgare a été repoussée dans la région de Moglenica.

L'aviation britannique a provoqué d'importantes explosions et des incendies à Sovjak, près de Demir-Hissar et dans les hangars de Bogdami.

Communiqué roumain

Paris, 29 Juin.

Communiqué roumain du 27 juin :

Rien d'important à signaler sur tout le front, en dehors de fusillades d'infanterie et bombardement habituel d'artillerie. L'artillerie a été plus active dans la région du Paraipani, Carlasti et Corbul : calme sur le Danube.

La Réunion des deux Chambres en Comité secret

Un projet de revision de la Constitution

Paris, 29 Juin.

MM. Linthillac, Lhôpiteau, Doumer, Jeanneney, Mascuraud, Peytral, Debierre, d'Elva, Peyronnet, Fonteille, Chastenet, de Las Cases, Laurent Thierry, Couyba, Decker-David, Servant, Rivet, Perreau, Reymoneng, Genoux, Deloncle, Gavin, Hubert d'Aulnay, Louis Martin, Petitjean, Beauvisage, Fabien Cesbron, Larère, Bepmale, Flaissières, Vieu, Faisans, sénateurs, ont signé le projet de résolution suivant, relatif à la réunion des deux Chambres en Comité secret :

Considérant la nécessité d'abréger l'examen de la discussion en Comité secret des questions relatives à la Défense Nationale, et aussi celle d'assurer aux deux Chambres l'identité de la documentation par la simultanéité des communications, nous estimons qu'il y a lieu d'apporter une modification à l'article 8 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875.

Cette modification formerait le paragraphe 6 de la loi et serait ainsi conçu :

« En temps de guerre, les deux Chambres pourront, dans la forme prescrite au paragraphe premier, décider leur réunion commune en Comité secret ».

En conséquence, nous déposons le projet de résolution suivant :

Projet de résolution. — Le Sénat déclare qu'il y a lieu de reviser l'article 8 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875.

Un Discours de M. Lloyd George

Les événements de Russie et la situation militaire

Glascow, 29 Juin.

Un diplôme de citoyen honoraire de la ville de Glascow a été remis à M. Lloyd George. Le Premier a prononcé, à cette occasion, un discours dans lequel il a dit que l'Angleterre avait heureusement surmonté les vagues, mais que la tourmente n'était pas encore passée. Il sera nécessaire de faire tous les efforts pour empêcher le pays de sombrer. L'Angleterre n'a aucune part dans les responsabilités de la guerre.

M. Lloyd George est convaincu que les difficultés en présence desquelles on se trouve seront surmontées si le pays fait preuve de qualités de persévérance. L'orateur a ajouté que les événements survenus en Russie ont modifié la situation militaire. Ces modifications, qui ne sont pas cette année à notre profit, le seront plus tard. Pour le moment, la France, l'Italie et l'Angleterre ont à supporter la plus grande part du fardeau.

Ce n'est que grâce à de grands efforts que la catastrophe n'a pas englouti la démocratie mondiale. La paix permanente serait une garantie pour la destruction du pouvoir militaire prussien.

LE MORATORIUM DES LOYERS

Paris, 30 Juin, 1 h. 40.

Le *Journal officiel* publie ce matin un décret relatif à la prorogation des délais en matière de loyers. Ce décret reproduit d'ailleurs dans leur ensemble les dispositions de celui du 30 mars dernier.

Communiqué officiel

Paris, 29 Juin.

Le gouvernement fait, à 22 heures, le communiqué officiel suivant :

L'ennemi, après le sanglant échec qu'il a subi la nuit dernière dans la région de Cerny, a dirigé de nouvelles attaques sur nos positions au nord-est de ce village. Après plusieurs tentatives infructueuses, qui leur ont coûté des pertes sérieuses, les Allemands ont réussi à pénétrer de nouveau dans les éléments de première ligne, d'où nous les avons chassés.

Au sud-est de Corbeny, l'attaque déclanchée par les Allemands, au cours de la même nuit, a été particulièrement violente. L'ennemi a engagé plusieurs bataillons, entraînés par des troupes spéciales d'assaut, qui qui ont tenté, à plusieurs reprises, d'enlever un saillant de notre ligne, de part et d'autre de la route de Laon à Reims. Les vagues d'assaut, brisées par nos feux, n'ont pu aborder nos tranchées en aucun point et ont dû refluer avec de fortes pertes.

Sur la rive gauche de la Meuse, la lutte d'artillerie continue intense dans le secteur cote 304-bois d'Avocourt.

Dans la soirée du 27, une pièce allemande à longue portée a tiré plusieurs obus de gros calibre dans la direction de Dunkerque.

Communiqués anglais

29 Juin, 14 h. 50.

Nous avons attaqué et enlevé, au début de la nuit dernière, les premières positions ennemies sur un front d'environ deux mille mètres, au sud et à l'ouest d'Oppy. Tous nos objectifs ont été atteints et un certain nombre de prisonniers et de mitrailleuses sont restés entre nos mains. Notre progression se poursuit sur un large front, au sud de la Souchez où nos troupes ont pénétré dans Avion, faisant encore des prisonniers et capturant six mitrailleuses.

Un coup de main allemand a été repoussé cette nuit au nord de Cherisy. Nous avons effectué avec succès un raid sur les tranchées ennemies au sud-est de Loos.

29 Juin, 22 h. 40.

Les opérations exécutées avec succès la nuit dernière vers Oppy et au sud de la Souchez, nous ont valu 247 prisonniers et 12 mitrailleuses.

Des coups de main ont été effectués aujourd'hui sur les tranchées allemandes au nord-est de Croisilles et vers Armentières.

Un appareil ennemi a été abattu hier en combat aérien. Tous les nôtres sont rentrés indemnes.

Communiqué belge

Le Havre, 29 Juin.

Pendant la nuit, un détachement ennemi a attaqué un de nos postes au nord de la borne 16 de l'Yser. Il a été repoussé par nos feux.

Au cours de la journée, violentes actions d'artillerie dirigées principalement contre quelques-unes de nos batteries. Vive lutte de bombes dans le secteur du Passeur et lutte de grenades vers Dixmude.

LA SITUATION

Paris, 30 Juin, 2 heures.

Au duel d'artillerie signalé hier ont succédé de très sérieuses actions d'infanterie. L'ennemi a prononcé des attaques très violentes en deux points de notre front.

En premier lieu, dans le secteur de Craonne, cette localité a été le centre de notre résistance. Les troupes spéciales d'assaut allemandes ont multiplié leurs tentatives, revenant à la charge après les sanglants échecs que nous leur infligions. Une première fois chassés des éléments avancés de notre première ligne au nord-est de Cerny, les Allemands y sont parvenus à nouveau, après avoir été rejetés à plusieurs reprises.

Par contre, l'échec ennemi a été total au sud-est de Corbeny. Malgré des pertes extrêmement lourdes, l'ennemi n'a pu mordre sur le saillant que nous tenons de part et d'autre de la route de Laon à Reims.

Les alternatives du combat ont été à peu près les mêmes sur la rive gauche de la Meuse, dans la région cote 304-bois d'Avocourt. Les Allemands ne purent prendre pied qu'en quelques éléments avancés de notre première ligne. La lutte d'artillerie continue avec intensité dans ce secteur.

La journée, en résumé, a été extrêmement coûteuse pour nos ennemis, sans leur procurer d'avantages sérieux. Nous ne tarderons pas à être fixés sur leurs intentions. S'agit-il d'un simulacre d'offensive, destiné à masquer certains mouvements ? S'agit-il de nous arracher l'initiative des opérations en nous faisant renoncer à nos plans ? Les tentatives d'aujourd'hui, si violentes qu'elles aient été, ne paraissent cependant pas d'une envergure suffisante pour atteindre un tel but.

Par ailleurs, en effet, l'avance anglaise lente, mais irrésistible, se poursuit autour de Lens. Hier, Elleu ; aujourd'hui, Avion. On peut considérer que nos alliés ont atteint les abords de la ville.

L'Attitude de la Suisse

Une interview du président de la Confédération

Berne, 29 Juin.

M. Schultess, président de la Confédération Helvétique, vient d'accorder une interview au correspondant berlinois du *Berliner Tageblatt*. Le journaliste lui a demandé si les changements survenus dans le Conseil fédéral auraient pour conséquence une modification de l'attitude politique de la Suisse. M. Schultess a répondu :

La politique suisse reste une politique de neutralité stricte et loyale, basée sur la fonction technique du pays, sur ses traditions et sur ses convictions politiques. La Suisse ne peut pas et ne veut pas abandonner ses principes de neutralité.

Le conseiller fédéral Gustave Ador, dont tous les Suisses connaissent les sentiments patriotiques, partage absolument ces idées. Vous avez dû vous en rendre compte par les déclarations qu'il a faites en acceptant son élection.

En vertu de la Constitution, la direction de la politique étrangère appartient au Conseil fédéral. Le départ ou le remplacement d'un membre du Conseil fédéral ne signifie pas, chez nous, ce qu'il signifie dans d'autres pays, un changement de ministère. Notre politique extérieure est semblable. Quiconque entre dans notre Conseil en connaît les principes et s'y conforme.

Le Conseil fédéral continuera à entretenir les mêmes relations amicales avec tous les États, ne laissant pencher la balance ni d'un côté, ni de l'autre.

LA GUERRE SOUS-MARINE

Le « Kléber » coulé par une Mine

Paris, 29 Juin.

Le croiseur « Kléber », qui venait de Dakar à Brest, pour désarmer, a sombré sur une mine dans la matinée du 27 juin, au large de la pointe Saint-Mathieu.

Les disparus sont au nombre de 38 dont 3 officiers. Leurs familles sont prévenues.

Les Sous-Marins allemands sur les Côtes espagnoles

Leur centre de ravitaillement est à Barcelone

Paris, 29 Juin.

Le *Diluvio* affirme que c'est de Barcelone même, la cité et le port, que les sous-marins allemands sont renseignés et ravitaillés, et non de tel ou tel point de la côte catalane. C'est à Barcelone que se trouve le centre ou la tête de cette organisation.

Le journal indique, à ce sujet, les endroits d'où se font chaque soir, les signaux lumineux. Il cite les noms des Allemands qui sont les organisateurs de tout ce service, et dont il demande l'extradition, parce qu'ils sont en train de préparer un très grave conflit pour l'Espagne avec les gouvernements des pays alliés.

Le sous-marin « U.-C.-52 » quitte Cadix

Madrid, 29 Juin.

Une note officieuse publiée à l'issue du Conseil qui a eu lieu à midi, annonce que le sous-marin allemand qui s'était réfugié à Cadix a quitté ce port dans les premières heures de la journée, escorté par deux torpilleurs espagnols jusqu'à la limite des eaux territoriales.

Le gouvernement a exigé et obtenu du Cabinet de Berlin la promesse formelle que le sous-marin ira directement dans un port allemand sans exécuter aucune attaque contre des bâtiments ennemis, ou un autre acte quelconque de guerre.

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 29 Juin.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

La lutte des artilleries a été hier plutôt vive sur tout le front. Aux tirs de l'ennemi sur l'Ala, nous avons répondu en bombardant à plusieurs reprises la gare de chemin de fer de Galliano.

Sur le plateau d'Asiago, l'ennemi a effectué de violentes concentrations de feux dans la région du col de Agnela. Dans les environs de Santa-Lucia-di-Tolmino, les transports ont été interrompus plusieurs fois par nos tirs.

Dans la soirée, des avions ennemis ont déployé sur les lignes du Carso une grande activité qui a été efficacement enrayée par le tir de nos batteries.

Signé : CADORNA.

Les Chauffeurs de Taxis parisiens cessent le Travail

Paris, 29 Juin.

Les chauffeurs de taximètres automobiles, mettant à exécution leurs projets de cesser tout travail dès 7 heures du soir, sont rentrés, entre 7 heures et 7 h. 30, dans leurs garages respectifs. Il s'est produit quelques incidents sur la voie publique.

Un Aviateur fait une Chute mortelle

Pau, 29 Juin.

Le lieutenant aviateur Goldschmitt, âgé de 29 ans, a fait une chute au Pont-Long et s'est tué net.

Un Crime au Rouet

Boulevard de la Gare-du-Sud on trouve un travailleur chinois tué de multiples coups de couteau

Boulevard de la Gare-du-Sud, près de la rue Barde, des passants trouvaient, hier matin, à 7 h., un travailleur chinois étendu et inanimé sur le trottoir. Ils en informèrent aussitôt la police.

M. Carli, secrétaire du commissariat du quartier, arrivait peu après sur les lieux. L'infortuné Chinois avait été tué à coups de couteau. On ne releva pas moins de neuf graves blessures sur le cadavre. De plus, le majeur et l'annulaire droits avaient été profondément entaillés. Mais, singulière constatation, il n'y avait aucune trace de sang ni de lutte autour du cadavre. Les vêtements étaient humides. Les traces des blessures avaient été lavées sommairement ce qui démontra que le crime avait été commis autre part et le corps transporté ensuite à cet endroit.

D'ailleurs, le voisinage n'avait rien entendu ni remarqué du drame durant la nuit. Le docteur Borre, appelé pour les constatations, fit remonter la mort vers 10 ou 11 heures du soir.

Le défunt portait une plaque n° 2.290 S. C'était le nommé Tchong-Gua-Ou, 37 ans, originaire de Canton, arrivé à Marseille le 23 mars 1917 et envoyé le 2 avril 1917 à Billancourt (Seine) comme spécialiste.

Les recherches de la Sûreté ont établi que le défunt était revenu seul à Marseille, le 25 juin dernier, et qu'il avait quitté le dépôt du Prado dans la journée d'avant-hier. Où s'était-il rendu ? On n'a pu encore le savoir et l'on n'a pu fixer encore l'endroit où il fut assassiné.

Au dépôt du Prado tous ses collègues ont été minutieusement examinés et interrogés. Aucun indice n'a pu être recueilli de ce côté. Il est vrai qu'il manquait à l'appel trois travailleurs spéciaux qui seront interrogés aujourd'hui.

Les recherches et l'enquête se poursuivent activement. — E. L.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

CASINO DE LA PLAGE. — A 3 h. et à 9 h., la *Grande Revue de la Plage* et ses scènes nouvelles. Tramways réservés pour le retour.

PALAIS-DE-CRISTAL. — A 8 h. 30, le populaire comique Dréan, dont les débuts, hier, ont été triomphants ; Andrée Miette, Cole de Losse, etc.

OPERA DE LA PLAGE. — Demain, matinée, *Carmen*, avec M. Saldou, Mlle Bennett, M. Boulogne, Mlle Sonelly. Location : 16, rue Cannebière. Téléphone : 6-65.

VARIETES-CASINO. — A 9 h., *Le Coup de Jarnac*, avec Mlles R. Dupré, I. Genin, E. Noris, etc. et MM. Saint-Léon, Duplessis, Guercy, etc. Location ouverte. Salle aérée. On peut fumer.

ALCAZAR-CINEMA. — En soirée : *La Flambée*, interprétée par la grande artiste Jane Hading et Raphaël Duclos ; *Les Tanks à la bataille de la Scarpe* (2e série); *La Prise de Bapaume*, ainsi qu'un programme de premier ordre.

Bulletin Financier

Paris, 29 juin. — La tendance est à peu près la même qu'hier par conséquent bonne sur la plupart de groupes. Nos rentes varient en sens contraire. En effet, notre 3 % clôture à 60 25 tandis que notre 5 % passe à 88 30. Il n'y a pas de variations de cours importantes à enregistrer sur la tenue des actions de nos grandes banques et des Compagnies de chemins de fer français. Les valeurs russes et principalement les valeurs industrielles font preuve d'une certaine irrégularité et aucune indication bien précise ne peut être donnée sur la tenue de ce groupe. Les valeurs caoutchoutières et cuprifères sont favorablement traitées. Ajoutons enfin que la semaine anglaise ne sera pas appliquée demain sur notre marché par suite de la liquidation de fin de mois.

La Carte d'Identité pour les Alliés et Neutres

Les étrangers des deux sexes, âgés de plus de 15 ans, à l'exception de ceux déjà pourvus de la carte d'identité verte (travailleurs étrangers industriels) et de la carte chamois (travailleurs étrangers agricoles), sont invités à se présenter au *commissariat de police de leur arrondissement*, munis de leur permis de séjour, feuille d'étranger, acte de naissance ou de mariage, ceux de leurs parents, si possible), certificat de vaccine, de trois photographies de 4 c/m sur 4 et de tout document émanant de leur consul, dont ils pourraient être détenteurs, aux dates ci-dessous indiquées et dans l'ordre des nationalités également indiqué ci-dessous :

Sujets britanniques (anglais, écossais, galloisirlandais), 2 juillet, de A à L; 3 juillet, de M à Z.

Sujets britanniques (australiens, canadiens, indiens, néo-zélandais, maltais, sud-africains, égyptiens, protégés britanniques), 4 juillet, de A à L; 5 juillet, de M. à Z.

Belges, 6 juillet, de A à L et 7 juillet, de M à Z.

Russes et Polonais (ressortissants russes), 9 juillet, de A à Z.

Serbes, 10 juillet, de A à Z.

Roumains, 11 juillet, de A à Z.

Portugais, 11 juillet, de A à Z.

Japonais, 13 juillet, de A à Z.

Cubains, 16 juillet, de A à Z.

Monténégrins, 17 juillet, de A à Z.

Américains du Nord, 18 juillet, de A à L; 19 juillet, de M à Z.

Philippins et Porto-Riciens (ressortissants américains), 20 juillet, de A à Z.

Des avis ultérieurs fixeront les dates d'appel des sujets des autres puissances.

La Grèce et la Guerre

Le Comité de la communauté des Hellènes de Marseille, invite ses nationaux à se réunir demain, à 10 heures 30 du matin, aux Salons Massilia, 1, rue de l'Arsenal, pour entendre l'historien et journaliste hellène M. Epaminondas Kyriakidès, qui parlera de la politique de M. Venizelos et exposera les raisons qui imposent à la Grèce sa participation à la guerre.

Bourse de Marseille du 29 Juin

3 % nominatif, 60 25; coupures, 60 25. — 3 % au porteur, 60 60; coupures de 100 fr., 60 45. — 5 % au comptant 1915-1916, 87 80; coupures de 200 fr. et au-dessus, 87 60. — Japon, bons du Trésor 5 % 1913, 519 50. — Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 460 — Panama, 111. — P.-L.-M., 981. — Ville de Paris 1875, 486 50; 1892, 259; 1894-96, 265. — Communales 1879, 426 50. — Foncières 1879, 472; 1891, 298 50; 1899, 326; 1912, 192 50. — Crédit Foncier 1917, 328; 240 fr. non versés, 302 75. — P.-L.-M. 3 %, fusion nouvelle, 327. — Lombards, 148 50. — Salonique-Constantinople, 169